Sciences Po Bordeaux

# Contrôle des juridictions financières

## Descriptif

Cet enseignement est divisé en cinq modules de trois heures. L'esprit est plus celui du séminaire que du cours magistral hors le premier module introductif.

Les modules inclueront un travail sur les rapports /avis / jugements des juridictions.

Module 1 : Rappel de finances publiques et missions des juridictions financières.

Module 2 : Le contrôle juridictionnel des comptables publics.

Module 3 : L' examen de gestion des collectivités et organismes publics.

Module 4 : Le contrôle budgétaire : expertise pour le représentant de l' État.

Module 5 : La lutte contre la fraude et les atteintes à la probité.

## Pré-requis souhaités

Avoir suivi un enseignement en finances publiques (introduction, bases et terminologie) avec à defaut un travail préliminaire personnel à partir d'un manuel.

## En bref

**Nombre d'heures :** 15.0
**Temporalité :** Semestriel
**Année :** 5 | Cinquième année
**Mode de validation :** Examen terminal oral

## Contacts

**Responsable(s)**

Moutard Thierry
thierry.moutard@scpobx.fr


© Sciences Po Bordeaux - Tous droits réservés.
Ces informations sont données à titre indicatif.

© Sciences Po Bordeaux - Tous droits réservés.
Ces informations sont données à titre indicatif.